

Université Bordeaux Montaigne
UFR Langues et Civilisations
Département des Sciences du Langage

Master FLE

Guide de l'étudiant

2020-2021

Domaine : Arts Lettres Langues

Mention : Français Langue Etrangère

Les informations figurant dans ce livret sont exactes à la date du 18 juillet 2019. Elles ne sont pas contractuelles. Les étudiants pourront se tenir informés des éventuelles mises à jour:

□ sur le site de l'université: <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr>

- sur le site <http://ecampus.u-bordeaux-montaigne.fr/>
- par voie d'affichage (1er étage du bâtiment A).

Merci de signaler toute erreur, oubli ou suggestion d'amélioration à :

mariella.causa@u-bordeaux-montaigne.fr

SOMMAIRE

Présentation générale	p.
Master 1	p.
Semestre 1	p.
Semestre 2	p.
Master 2	p.
Semestre 3	p.
Semestre 4	p.
Rapport de stage M1	p.
Mémoire M2	p.
Déclaration de non plagiat	p.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER FLE

Le **master Français Langue Étrangère (FLE)** comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués. Il s'appuie également sur une expérience en milieu professionnel (stages). Le master FLE, à orientation professionnelle, vise une insertion professionnelle immédiate. Après une première année généraliste, il propose une spécialisation plus ciblée en deuxième année avec le parcours *Didactique du FLE/S, diversité des contextes et des langues, ingénieries de formation*.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études en troisième cycle avec un Doctorat mention Linguistique ou Didactique des langues et des cultures.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Depuis 2005, le master FLE propose une formation approfondie dans le domaine de la didactique des langues et plus particulièrement du français langue étrangère et seconde (FLE et FLS). C'est un master spécifique et pluridisciplinaire.

Il forme des enseignants et des ingénieurs pédagogiques compétents dans l'enseignement de la langue et la création de curriculums de formation adaptés à des publics spécifiques et/ou de dispositifs numériques propices à l'apprentissage des langues.

COMPÉTENCES VISÉES

Le **Master FLE** se propose de développer chez les futurs enseignants et professionnels de langues les compétences suivantes :

- Enseignement du français, langue étrangère et seconde en France et à l'étranger,
- Identification des méthodologies d'enseignement selon les contextes, les publics, les besoins et les objectifs de l'enseignement/apprentissage,
- Mise en place de formations adaptées aux contextes éducatifs et aux besoins des apprenants et des formateurs,
- Création de ressources pédagogiques diversifiées pour l'enseignement des langues,
- Conception de dispositifs de formation linguistique et E-learning,
- Conception d'applications multimédia pour la formation linguistique,
- Réalisation et évaluation de programmes de formations,
- Encadrement d'une équipe pédagogique,

- Gestion des situations plurilingues et interculturelles pour agir en éducateurs responsables,
- Développement d'une approche critique sur l'enseignement/apprentissage,
- Développement des liens avec des partenaires au niveau national et international,
- Mise en place d'une recherche-action-formation dans un travail collaboratif en équipe.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Enseignement ; ingénierie de formation en langues ; coordination de formations en langues ; audit et conseil linguistique et culturel ; diffusion du français à l'étranger.

Nos diplômés travaillent dans des cadres variés : écoles de langues, associations, Alliances françaises, centres de langues universitaires, organismes de formation, centres de ressources, maisons d'édition.

DEUX ANNÉES DE FORMATION

MASTER 1

La **première année** de master offre une assise théorique solide en didactique du français et des langues et développe des savoirs et savoir-faire permettant aux étudiants d'intervenir dans des contextes professionnels diversifiés. Le stage (140h, soit 1/3 observation, 1/3 enseignement, 1/3 préparation) fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance collective. Autre possibilité d'accès : expérience dans le domaine et projet professionnel motivé des candidats.

Prérequis linguistiques pour les étudiants étrangers : **C1 attesté**.

ATTENTION :

La formation se fait entièrement en présentiel et l'assiduité est obligatoire. Cette formation ne propose pas de régime dispensés.

MCC (modalités de contrôle de connaissances) :

<http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarite/examens/reglement-des-etudes.html>

MASTER 2

Cette seconde année de formation vise une professionnalisation croissante dans le

domaine de la didactique du FLE/FLS et de l'ingénierie de formation (notamment la coordination pédagogique et les environnements numériques). Une attention particulière est portée à la diversité linguistique, éducative et culturelle dans l'enseignement/apprentissage des/en langues. Le stage (470h, soit 1/3 enseignement, 1/3 ingénierie de formation, 1/3 préparation) fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance individuelle.

Prérequis linguistiques pour les étudiants étrangers : **C1 attesté.**

ATTENTION :

- **La formation se fait en présentiel au premier semestre et l'assiduité est obligatoire. Cette formation ne propose pas de régime dispensés.**
- **Le Master 2 est en SESSION UNIQUE.**

MCC (modalités de contrôle de connaissances) :

<http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarite/examens/reglement-des-etudes.html>

NOMBREUX ÉCHANGES ET PARTENARIATS EN EUROPE ET HORS-EUROPE :

- Universités de Constanta et de Bucarest (Roumanie) ;
- Universités de Budapest et de Debrecen (Hongrie) ;
- Università Cattolica de Milan (Italie) ;
- Università Roma 3 (Italie) ;
- Universités d'Okayama et de Tsukuba (Japon) ;
- Universités de Busan et de Chungbuk (Corée du Sud) ; etc.

CONDITIONS D'ACCÈS

En M1 : sur dossier et, si besoin, un entretien avec la commission pédagogique. Sont concernés prioritairement les étudiants titulaires d'une licence avec option FLE (Sciences du langage, Lettres, LLCE) ou possédant un DU de Didactique du FLE. Autre possibilité d'accès : expérience dans le domaine et projet professionnel des candidats.

En M2 : sur dossier et, si besoin, un entretien avec la commission pédagogique.

ADAPTATION DU MASTER AUX PUBLICS EN REPRISE D'ÉTUDES

VAE : obtention de la totalité ou d'une partie du diplôme en justifiant une activité salariée de plus d'1 an dans le domaine de l'enseignement du français en tant que

langue étrangère ou seconde en France et/ou à l'étranger.

VAP : entrée en 1^e ou 2^e année de master pour les personnes en reprise d'études, salariés ou demandeurs d'emploi, pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine.

Pour la VAE et la VAP s'adresser au Pôle FTLV (Formation tout au long de la vie).

EQUIPE DE RECHERCHE

Afin d'assurer une formation à la recherche des étudiants, le master FLE est adossé au laboratoire de recherche CLLE-ERSSàB (Cognition, Langues, Langages, Ergonomie, Equipe de Recherches en Syntaxe et Sémantique à Bordeaux), dirigée par Nicolas Guillot. Cette équipe constitue la composante bordelaise de l'Unité Mixte de Recherche 5263 du CNRS CLLE ERSS, basée à Toulouse.

POURSUITE DES ETUDES EN DOCTORAT

Les étudiants ayant obtenu un Master FLE peuvent poursuivre leurs études en Doctorat.

Une mention de doctorat « Didactique des langues et des cultures » a été ouverte en 2016 pour les étudiants souhaitant effectuer un travail de recherche dans cette discipline en troisième cycle.

Contacts

UFR Langues et Civilisations

Département Sciences du langage

Université Bordeaux Montaigne

Domaine universitaire

19, esplanade des Antilles

33607 Pessac cedex

Responsable pédagogique du Master FLE : Mariella Causa

mariella.causa@u-bordeaux-montaigne.fr

Bureau : B 108

Tél : 05 57 12 61 65

Gestionnaire du Master FLE : Coraline Di Scala

coraline.discal@u-bordeaux-montaigne.fr

Bureau : A 119

Tél. : 05 57 12 46 44

MASTER 1

MASTER FLE 1^e année			
SEMESTRE 1		SEMESTRE 2	
UE1 Didactique du FLE et pratique réflexives MNN1U1	10 ECTS	UE 1 Didactique du FLE et pratique réflexives 2 MNN2U1	6 ECTS
Méthodologies et pratiques d'enseignement	18h	Approche actionnelle et cognitive de l'enseignement/apprentissage des langues	24h
Didactique de l'oral	18h	Évaluation et certification	24h
Didactique de l'écrit	18h		
Analyse de pratiques	18h		
Phonétique du FLE	18h		
UE2 Outils descriptifs et contextualisation MNN1U2B	6 ECTS	UE 2 Descriptions linguistiques et contextualisation MNN2U2	4 ECTS
Analyse d'interactions en classe de langue	18h	Description du français contemporain à l'aide de corpus	24h
Pratiques métalangagières	18h	Littéracie et compétences de base	24h
UE3 Langue, textes, discours MNN1U3B	3 ECTS	UE3 MNN2U3B Ressources numériques pour l'enseignement des langues	2 ECTS 24h
Analyse du discours	36h		
UE4 Diversité culturelle et sociale du français MNN1U4B	6 ECTS	UE 4 Enseignement du/en français MNN2U4B	4 ECTS
Sociolinguistique	24h	DEUX COURS AU CHOIX :	
Littérature française et francophone et enseignement	18h	• Enseignements bilingues et didactique du plurilinguisme	18h
		• Français de scolarisation	18h
		• Français sur objectifs spécifiques	18h
		• Pratiques artistiques et enseignement	18h
		• Enseignement précoce des langues	18h
UE5 Compétences professionnelles MNN1U5	1 ECTS 6h	UE5 Orientation M2	10 ECTS
		Préparation au rapport de stage	6h
		Stage (rapport de stage et soutenance)	140h
UE6 Ouverture recherche ou professionnelle MNN1U6	2 ECTS	UE6 Orientation et professionnalisation MNN2U6B	2 ECTS
Préparation au stage	6h	Ouverture sur le monde professionnel	6h
Documentation	6h	Documentation	6h
UE7 Choix entre une langue du CLUB ou du cours d'anglais dédié Master FLE MNN1X7B	2 ECTS	UE7 Choix entre une langue du CLUB (ou du cours d'anglais dédié Master FLE)	2 ECTS
Anglais	12h	ICT and language learning	12h
Choix d'une langue de CLBM https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/cours-du-soir-et-certifications-en-langues/csl.html		Choix d'une langue de CLBM https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/cours-du-soir-et-certifications-en-langues/csl.html	

SEMESTRE 1

MNN1U1
UE 1 Didactique du FLE et pratiques réflexives 1

MNN1E11 Méthodologies et pratiques d'enseignement (18h00)

2 ECTS

Enseignant : Mariella Causa

Objectifs et contenus

Ce cours se propose de présenter un bref historique des méthodologies et méthodes conventionnelles pour l'enseignement/apprentissage des langues dans une perspective linguistique et historique, en s'appuyant sur l'analyse des manuels représentatifs de chaque méthodologie. L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de situer les différentes méthodologies d'enseignement/apprentissage d'une langue en fonction des pratiques d'enseignement/apprentissage observées sur le terrain.

Références bibliographiques

BÉRARD E., 1991. *L'approche communicative*. Paris : CLE-International, coll. DLE.

BESSE H., 1985. *Méthodes et pratiques des manuels de langue*. Paris : Didier/Crédif.

CASTELLOTTI V., 2017. *Pour une didactique de l'appropriation*. Paris : Didier, coll. Langues et didactique.

CUQ J.-P., (dir.), 2003. *Dictionnaire de didactique du français*. Paris : CLE-International.

CUQ J.-P. et Gruca I., 2003-2017. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : PUG.

MARTINEZ P., 1996-2017. *La didactique des langues étrangères*. Paris : PUF, coll. *Que sais-je ?*

BEACCO J.-C., 2007. *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*. Paris : Didier.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNN1E12 Didactique de l'oral (18h00)

2 ECTS

Enseignant : Sandrine Aguerre

Objectifs et contenus

Ce cours s'intéresse à la diversité des modalités orales des usages de la langue et aux pratiques didactiques qui visent le développement de compétences mobilisables dans les activités langagières orales (compréhension, production et interaction). Il explore les différents types de ressources, activités et exercices que les enseignants peuvent proposer aux apprenants en classe de FLE.

Références bibliographiques :

BLANCHE-BENVENISTE C., 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.

CORNAIRE C., 1998. *La compréhension orale*. Paris : CLE- International, coll. DLE.

GOODY J., 1994. *Entre l'oralité et l'écriture*. Paris : Puf, 1994.

LHOTE E., 1994, *Enseigner l'oral en interaction*. Paris : Hachette, coll. F.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

MNN1E13 Didactique de l'écrit (18h00)

2 ECTS

Enseignant : Marie-Odile Hidden

Objectifs et contenus

Ce cours a un double objectif :

- apprendre à analyser des activités didactiques de compréhension et/ou production écrites proposées dans des manuels ou sur des sites internet
- apprendre à élaborer des activités didactiques de compréhension et/ou production écrites adaptées au public et au contexte d'enseignement

Les points suivants sont abordés : spécificités du lecteur en langue étrangère, les différentes stratégies de lecture, l'approche globale, les processus rédactionnels, qu'est-ce qu'un texte ?, la rhétorique contrastive, différentes approches d'enseignement, la consigne de rédaction, apprendre à réviser son texte, évaluer la compréhension et la production écrites.

Références bibliographiques

HIDDEN M-O., 2013. *Pratiques d'écriture : apprendre à rédiger en langue étrangère*. Paris : Hachette, coll. F.

MOIRAND S., 1979. *Situations d'écrit, compréhension, production en langue étrangère*. Paris : CLE-International, coll. DLE.

RIQUOIS E., 2019. *Lire et comprendre en français langue étrangère*. Paris : Hachette, coll. F.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

MNN1E14 Analyse de pratiques (18h00)

2 ECTS

Enseignant : Marie-Odile Hidden

Objectifs et contenus

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants, futurs enseignants de FLE-FLS, à l'analyse des pratiques pédagogiques en situation de classe à partir de l'observation d'extraits de cours de FLE filmés. Seront abordés aussi bien les différentes techniques de classe (l'utilisation du non verbal, la gestion du tableau, la circulation de la parole, le travail de groupe, etc.) que les paramètres à prendre en compte pour élaborer un cours de langue (contexte d'apprentissage, espace de la classe etc.).

Références bibliographiques

BERTOCCHINI P. et COSTANZO E., 2008. *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*. Paris : CLE- International.

COURTILLON J., 2003. *Elaborer un cours de FLE*. Paris : Hachette, coll. F.

TELLIER M. et CADET L., 2014. *Le corps et la voix de l'enseignant : théorie et pratique*. Editions maison des langues.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

MNN1E15 Phonétique du FLE (18h00)

2 ECTS

Enseignant : Catherine Mathon

Objectifs et contenus

Le cours est organisé en 9 séances de 2 heures chacune. Après de rapides rappels concernant la phonétique et la phonologie du français, dont une partie se fera via la plateforme E-campus, nous aborderons les différentes méthodes de correction phonétique du FLE. Nous réfléchirons sur les moyens d'établir un diagnostic pertinent à partir d'un écart de prononciation constaté et nous envisagerons les activités de remédiation nécessaires.

Références bibliographiques

Des références seront fournies durant le cours.

Les étudiants souhaitant réviser la phonétique théorique peuvent consulter *Phonétisme et prononciations du français* de Pierre LÉON (2011, Armand Colin, Cursus). Pour la correction phonétique, il est recommandé de consulter *Enseigner la prononciation du français : questions et outils* de Bertrand LAURET (2007, Hachette FLE).

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

MNN1E21 Analyse d'interactions en classe de langue (18h00)

3 ECTS

Enseignant : Mariella Causa

Objectifs et contenus

La classe de langue étrangère constitue *un* type d'interaction sociale parmi d'autres. Dans ce cours, à partir d'une définition générale de la notion d'interaction et de ses composantes, sera donnée une typologie de base des interactions verbales. La notion d'interaction sera ensuite réutilisée pour décrire une situation particulière de communication, à savoir la situation de communication exolingue entre locuteur natif et locuteur non natif. En seront ici dégagées les caractéristiques les plus fréquentes : stratégies d'intercompréhension, stratégies d'acquisition, principe de coopération, gestion des malentendus, efficacité communicative, etc. La description de l'interaction verbale dans une situation de contact de langues servira de trait d'union entre la notion d'interaction en général et l'interaction en classe de langue. En effet, la classe de langue est, elle aussi, un espace communicatif de contact de langues. Cependant, certains traits lui sont propres, par exemple : le caractère institutionnel et contraignant, le contrat didactique fixé à priori, les rôles sociaux (plus ou moins) figés, ... Seront posées enfin un certain nombre de questions concernant la modification/évolution de ces traits caractéristiques, suite à la diffusion de la notion de *plurilinguisme*. Les interactions verbales et les discours qui se produisent dans la classe de langue seront analysés à partir de corpus authentiques collectés dans des classes de français, langue étrangère.

Références bibliographiques

CAMBRA GINÉ M., 2003. *Une approche communicative de la classe de langue*. Paris : Didier, coll. LAL.

CICUREL F., 2011. *Les interactions dans l'enseignement des langues*. Paris : Didier, coll. « Langues et didactiques ».

KERBRAT-ORECCHIONI C., 1990. *Les interactions verbales* (tomes 1 et 2). Paris : Armand Colin.

RAVAZZOLO E., TRAVERSO V., JOUIN E. et VIGNER G., 2016. *Interaction, dialogues, conversation : l'oral en français langue étrangère*. Paris : Hachette FLE.

VION R., 1992. *La communication verbale*. Paris : Hachette supérieur.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

MNN1E22 Pratiques métalangagières (18h00)

3 ECTS

Enseignant : Sandrine Aguerre

Objectifs et contenus

Ce cours vise à comprendre les processus métalinguistiques (au sens à la fois linguistique et psycholinguistique) intervenant dans l'apprentissage d'une langue étrangère et à développer les compétences nécessaires à un enseignant de français langue étrangère pour organiser les activités métalangagières (au sens d'activités langagières portant sur le langage ou la langue) en classe et guider l'apprentissage des structures linguistiques. Les notions traitées incluront entre autres celles de grammaire mentale, d'analyse des erreurs, de métalangage et d'apprentissages explicite et implicite. Le semestre commencera par une évaluation diagnostique des connaissances métalinguistiques des étudiants sur le français, mais ils auront à charge de mettre à jour celles-ci si nécessaire.

Références bibliographiques

BESSE H. et PORQUIER R., 1984-1991. *Grammaire et didactique des langues*. Paris : Hatier, coll. LAL.

CICUREL F., 1985. *Parole sur parole. Le métalangage en classe de langue*. Paris : CLE-International.

GAONAC'H D. (coord.), 1990. « Acquisition et utilisation d'une langue étrangère, Approche cognitive » dans *Le français dans le monde, Recherches et Applications*. Paris : Hachette.

GOMBERT J. E., 1990. *Le développement métalinguistique*. Paris : PUF.

Modalités d'évaluation : Contrôle terminal

MNT1M11 Analyse du discours (36h00)

3 ECTS

Enseignants : Joan Busquets (CM) et Mariella Causa (TD)

Objectifs et contenus

Ce cours se constitue de deux parties : le cours théorique (12h00) et les TD (24h)

CM

Cette partie de cours se propose d'exposer et de décrire les propriétés générales d'un discours ou texte. Nous nous intéresserons notamment aux concepts de cohésion et de cohérence du texte, l'implicite, la présupposition, la résolution d'anaphores, les cadres de discours, ainsi que la fonction et la contribution sémantique des marqueurs ou connecteurs discursifs en contexte et les relations de discours entre les différents segments discursifs. Les objectifs du cours sont :

- former l'étudiant aux méthodes d'analyse du discours en tant qu'objet structuré en segments ou unités discursives.
- amener l'étudiant à se familiariser avec les différents outils d'analyse du discours ;
- reconnaître la complexité interprétative du discours par la maîtrise des procédés sémantiques et pragmatiques mis en œuvre dans l'élaboration d'un texte.

TD

Cette partie du cours s'intéressera à la didactisation des concepts/notions vus dans le cours magistral à partir des différents genres textuels que les apprenants doivent savoir comprendre/produire selon leur niveau de langue (cf. descripteurs du CECRL). Il sera question de réfléchir à leur fonctionnement en tenant compte de la situation de production/réception dans laquelle ils ont été conçus (travail pré-pédagogique) pour ensuite élaborer des activités à utiliser en classe (travail pédagogique).

Références bibliographiques

ADAM J.-M., 2001. *Les textes : types et prototypes*. Paris : Nathan université.

BROWN G. & YULE G., 1983. *Discourse Analysis*. Cambridge University Press.

CHAROLLES M., 1995. « Cohésion, cohérence et pertinence du discours » dans *Travaux de Linguistique*, 29 (112), pp. 125-151.

MAINGUENEAU D., 2009. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.

MAINGUENEAU P. et CHARAUDEAU P. (dir.), 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

MOIRAND S., 1979. *Situations d'écrit*. Paris : CLE-International.

MOIRAND S., 1990. *Une grammaire des textes et des discours*. Paris : Hachette, coll. F.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNT1M551 Sociolinguistique (24h00)

3 ECTS

Enseignant : Giovanni Agresti

Objectifs et contenus

Ce cours a pour objectif de présenter la sociolinguistique à partir : 1) de sa terminologie de base (« diglossie », « code switching / code mixing », « aménagement linguistique », « linguistique sociale », « linguistique pour le développement », « sociolinguistique de la périphérie », « variation », « statut des langues », « francophonie », « minorité linguistique », « langue régionale », « représentations sociales des langues » etc.) ; 2) de l'application de cette terminologie à des terrains divers, notamment « francophones » au sens très large. Les sujets qui feront l'objet d'approfondissements, dans le cadre aussi bien des CM que des TD, seront (liste non exhaustive) : a) les représentations sociales des langues nationales par rapport au français en Afrique subsaharienne ; b) les représentations sociales du français et de la francophonie en Afrique subsaharienne et australe ; c) la notion de « communauté francophone dispersée », à savoir les îlots francoprovençaux des Pouilles (Italie du Sud) : identité et aménagement linguistique ; d) la catégorisation des langues de France ; e) l'occitan en France, en Espagne et en Italie : comportements linguistiques, représentations, glossonymes ; f) normalisation et normativisation de la langue française : rappel historique ; g) la linguistique pour le développement : une linguistique largement francophone.

Références bibliographiques :

AGRESTI, G. – AGBEFLE, K.G. (Sous presse). « L'identité francophone au Ghana : ébauche d'une enquête sur les représentations sociales ». Dans : Floquet, Oreste (éd.), *Langues romanes en Afrique*, Actes du colloque de l'Université de Rome « La Sapienza », 31 mai 2019. Rome : Sapienza Università Editrice (« Studies in European Linguistics »)

AGRESTI, G., 2017. « L'enjeu de l'identité linguistique dans l'île francoprovençale des Pouilles. Entre aménagement linguistique et linguistique du développement social », *Lengas. Revue de sociolinguistique*, 79 (« L'Europe romane: identités, droits linguistiques et littérature »). Presses Universitaires de la Méditerranée. <http://lengas.revues.org/1011>, p. 1-39. 4).

BOUDET, M. (éd.) 2019. *Les langues-cultures moteurs de démocratie et de développement*. Vulaines sur Seine : Editions du Croquant.

MAURER, B. et al. 2016. « Images de langues minorées en contexte méditerranéen : études de cas menées avec la méthode d'analyse combinée des représentations sociales des langues (MAC) ». In : AGRESTI, G. et TURI, J.-G. (Dir.). 2016. *Représentations sociales des langues et politiques linguistiques. Déterminismes, implications, regards croisés*. Actes du Premier Congrès mondial des droits linguistiques, Vol. 1^{er}. Rome : Aracne, p. 83-191.

SIMONIN, J. et WHARTON, S., 2013, *Sociolinguistique de contact*, Lyon : ENS éditions.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNN1E41 Littérature française et francophone et enseignement (18h00)

3 ECTS

Enseignant : Sylvie Sengès

Objectifs et contenus

Ce cours a pour objet de sensibiliser les étudiants au rôle et à la place de la littérature française et francophone dans l'enseignement/apprentissage du FLE afin d'en dégager les enjeux. Après avoir confronté discours méthodologique et pratiques pédagogiques, il s'agira de donner la possibilité aux étudiants d'inscrire la littérature dans leur champ d'enseignement.

Références bibliographiques

DEFAYS J.-M., DELBART A.-T., HAMMAMI S. et SAENEN F., 2014. *La littérature en FLE. Etat des lieux et nouvelles perspectives*. Paris : Hachette, coll. F.

GODARD A. (dir.), 2015. *La littérature dans l'enseignement du FLE*. Paris : Didier, coll. « Langues et didactiques ».

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

MNN1U5 Compétences professionnelles (6h00)

1 ECTS

Enseignant : Mariella Causa

Objectifs et contenus

L'objectif de ce cours est de mettre en place un « journal de formation », sorte de portfolio professionnel, dans lequel les étudiants décriront leur formation et la construction progressive de leur *répertoire didactique* (savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-pourquoi) de professionnel de langue(s). Il s'agit d'un outil formatif que les étudiants devront rédiger tout au long de leur formation et qui sera évalué en première et seconde année de Master.

Références bibliographiques

CAUSA M. (éd.), 2012. *Formation initiale et profils d'enseignants de langues : enjeux et questionnements*. Bruxelles : De Boeck.

CAUSA M., GALLIGANI S. & VLAD M. (éds.), 2013. *Formations et pratiques enseignantes en contextes pluriels*. Paris : Riveneuve éditions, coll. Actes académiques.

KELLY, M., 2011, « Strategic issues for Language Teacher Education in Europe », *ForumSprache*, n° 5, 2011, pp. 22-39.

KELLY, M., (dir.), 2004, *Profil européen pour la formation des enseignants de langues étrangères – un cadre de référence. Rapport final*, Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne.

NEWBY, D., ALLAN, R., FENNER, A.-B., JONES, B., KOMOROWSKA, H. et SOGHIKYAN, K., 2007, *Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale*, Conseil de l'Europe, Centre européen des langues vivantes (CELV) de Graz.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (évaluation mutualisée avec les cours de préparation au stage).

MNN1E61 Préparation au stage (6h00)

1 ECTS

Enseignant : Elodie Riboulleau

Objectifs et contenus

L'acquisition de méthodologies propres à la recherche de stage constitue l'objet de ce cours de 6 heures. Il est complémentaire à l'enseignement Compétences professionnelles portant sur les compétences propres au professeur de FLE. L'objectif général est l'amélioration de vos candidatures dans le cadre de votre recherche de stage de M1. Étudier les milieux professionnels convoités ainsi que présenter votre candidature dans l'explicitation et l'illustration de vos compétences et de votre singularité sont les deux objectifs pédagogiques qui vectoriseront les apprentissages et votre investissement.

Références bibliographiques

Une webographie vous est transmise via l'espace numérique du cours.

Par ailleurs, le cadre de référence qui sous-tend l'intervention relève des approches dites éducatives et du Life designing en usage dans le champ de l'accompagnement en orientation.

Modalité d'évaluation : contrôle continu ; évaluation mutualisée avec les cours de compétences professionnelles

MDZ1M1 Documentation (6h00)

1 ECTS

Enseignant : Hélène Marie-Montagnac

Objectifs et contenus

La compétence transversale « documentation » proposée dans la nouvelle offre de formation de l'Université Bordeaux Montaigne vise à doter les étudiants des outils indispensables à la réalisation du mémoire, mais également plus largement à approfondir leur maîtrise des compétences informationnelles désormais indispensables à tout citoyen. Après un rappel des attentes en matière de normes de présentation d'un mémoire universitaire et d'une bibliographie, nous proposerons aux étudiants de faciliter leur travail de rédaction par la maîtrise de la **feuille de style** (word, open office, libre office). Par ailleurs, ils découvriront un outil de gestion bibliographique : **Zotero** permettant de rassembler, organiser leurs ressources documentaires et de générer automatique leurs références bibliographiques.

Références bibliographiques

DEISS J., 2015. *L'art de faire des recherches et de partager l'information : pratiques et techniques de veille et de curation sur Internet*. Limoges : Fyp éditions.

FARAGASSO T., 2011. *De la gestion de signets au social bookmarking : Delicious, Diigo, Zotero et quelques autres*. Paris : ADBS éditions.

FOENIX-RIOU B., 2011. *Recherche éveillée sur Internet : mode d'emploi : outils et méthodes pour explorer le Web : Web visible, Web invisible, Web social, Web temps réel*. Paris : Lavoisier.

GRIVEL L., 2011. *La recherche d'information en contexte : outils et usages applicatifs*. Paris : Lavoisier.

Modalités d'évaluation : elles seront communiquées lors du cours.

MNN1UX7B
UE 7 Langue

MNN1U7B Anglais (12h00)
2 ECTS

Enseignant : Jean-Rémy Lapaire

Objectifs et contenus

Predominantly through practice of oral skills (production and comprehension), this 12-hour, educational theme-based English language course aims at activating the English knowledge of each student. Rather than aiming at a fixed level of achievement for all of the students, the course is evaluated on an individual basis – each student's progress and implication is assessed. Texts, recordings, videos, citations and questions are used as a jumping off point for classroom activities which focus on oral interaction. All courses are conducted in English.

Références bibliographiques

HARMER J., 1998. *How to teach English: an introduction to the practice of English language teaching*. Harlow: Longman.

SWAN M., 2005. *Practical English Usage*. Oxford : OUP.

MANN, M. & TAYLORE-KNOWLES, S., 2014. *Improve your skills: Reading / Writing / listening / speaking for Advanced students*. Oxford: Macmillan (c'est une série des quatre livres du style manuel scolaire, chacun sur un des activités langagières qui sont destinés aux apprenants avancés) -

www.bbc.co.uk/learningenglish

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNN1C7B Choix d'une langue du CLBM

2 ECTS

Modalités d'évaluation : elles seront communiquées en cours.

SEMESTRE 2

MNN2E11 Approche actionnelle et cognitive de l'enseignement/apprentissage des langues
(24h00)

3ECTS

Enseignants : Sandrine Aguerre et Agnès Bracke

Objectifs et contenus

Ce cours présente l'approche actionnelle de l'apprentissage des langues, telle que fondée par le CECR. Le cours abordera aussi la pédagogie du projet comme forme spécifique de l'approche actionnelle et distinguera l'approche actionnelle (action-oriented approach) de l'approche par tâches (task-based approach). Seront développées, via la construction de séquences didactiques mettant en œuvre l'approche actionnelle, les implications didactiques de considérer l'apprenant de langue comme un acteur social, les distinctions entre différents types de tâches, et la place des compétences générales et langagières communicatives.

Références bibliographiques

Cahiers de l'APLIUT, 2004. *A la recherche de situations communicatives authentiques : l'apprentissage des langues par les tâches*. vol.23, n°1.

BENTO M., 2013. « Regards théoriques sur la perspective actionnelle dans l'enseignement des langues en France » dans *Education & didactique* 1/2013 (vol.7), p. 87-100 URL : www.cairn.info/revue-education-et-didactique-2013-1-page-87.htm.

CHINI D. et GOUTERAUX P., 2008. *Psycholinguistique et didactique des langues étrangères – travaux du GEPED en hommage à Danielle BAILLY*. Paris : Ophrys.

LIONS-OLIVIERI M.-L. et LIRIA P. (coord.), 2009. *L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues. Onze articles pour mieux comprendre et faire le point*. Barcelone : Difusión-Édition Maison des langues.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

MNN2E12 Evaluation et certification (24h00)

3ECTS

Enseignant : Bruno Mègre

Objectifs et contenus

Formations aux principes et à la méthodologie de l'évaluation ; Présentation des différentes certifications en FLE et de leurs enjeux ; Conseils de gestion d'un centre d'examen ou de passation. Tant les aspects théoriques que pratiques de l'évaluation seront pris en considération dans ce cours. Il s'agira, dans un premier temps, de se familiariser avec les grands principes du *Cadre européen commun de référence* (CECR) afin de situer l'évaluation au sein de l'approche actionnelle. Nous définirons, ensuite, dans le détail, les différents types d'évaluation, leur origine et leurs spécificités afin d'en comprendre leur finalité et de les intégrer à la classe de langue. Des liens avec le *CECR* seront établis tout au long de cette démarche. Un point sera apporté sur les différentes certifications, leur nature, leur enjeu social, politique et commercial afin d'en souligner leur importance dans le parcours d'un apprenant mais aussi dans le cadre de la coopération et de l'action culturelle de la France à l'étranger. Par ailleurs, des conseils de gestion d'un centre d'examen seront apportés au regard des publics visés et du statut administratif des différents établissements. Des comparaisons avec d'autres certifications de langue étrangère élaborées par des organismes certificateurs européens, asiatiques ou américains seront établies. Enfin, le contenu d'une évaluation sera détaillé et nous porterons un regard sur la typologie des activités et des tâches que nous pouvons rencontrer ou, mieux encore, élaborer soi-même pour l'adapter aux besoins, aux intérêts et aux spécificités d'un public ciblé.

Références bibliographiques

MÈGRE B. et RIBA P., 2015. *La démarche qualité en évaluation*. Paris : Hachette.

LUSSIER D. et TURNER C., 1995. *Le point sur l'évaluation en didactique des langues*. Anjou : Centre éducatif et culturel éd.

SCALLON G., 2004. *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. Bruxelles : De Boeck.

TAGLIANTE C., 2005. *L'évaluation et le Cadre européen*, Paris : CLE-International.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNN2M21 Description du français contemporain à l'aide de corpus (24h00)

2 ECTS

Enseignants : Catherine Mathon et Gilles Boyé

Objectifs et contenus

L'objectif du cours est de proposer une réflexion sur le français contemporain oral, en proposant une description linguistique de ses spécificités et en montrant différents modèles d'analyse, basés sur des corpus déjà existants (corpus de l'enseignant ou corpus en ligne). Pour les étudiants du Master FLE, c'est l'occasion de prendre un peu de recul par rapport à la grammaire prescriptive qu'ils seront peut-être par ailleurs amenés à enseigner. Une sensibilisation aux usages et variations linguistiques sera ainsi proposée à l'observation des étudiants et futurs enseignants.

Références bibliographiques

BLANCHE-BENVENISTE C., 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.

D'autres références seront proposées au fur et à mesure du cours aux étudiants, qui feront l'objet d'exposés présentés par les étudiants.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

MNN2E22B Littéracie et compétences de base

2 ECTS

Enseignant : Agnès Bracke

Objectifs et contenus

L'objectif du cours est de sensibiliser les étudiants aux spécificités de cet apprentissage chez l'adulte. Pour cela, nous commencerons par définir les notions de littératie et d'entrée dans l'écrit. Nous travaillerons par la suite sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez l'enfant et chez l'adulte. Et nous analyserons des ressources existantes dans ce domaine.

Références bibliographiques

Achard-Bayle G. coord, Galazzi E., Fragonara A., Aurora, « Enjeux de l'acquisition des langues secondes en contextes migratoires ». *Repères-DoRiF*, 2019, n° 19

Adami H., « La formation linguistique des migrants adultes », *Savoirs* 2012-2 (n°29), p. 9-44

Dehaene S., *Apprendre à lire. Des sciences cognitives à la salle de classe*. 2011, Eds Odile Jacob

Modalités d'évaluation : Contrôle terminal

MNN2U3B

UE 3 Ressources numériques pour l'enseignement des langues

MNN2U3B Ressources numériques pour l'enseignement des langues (24h00)

2 ECTS

Enseignants : Francis Feytout et Michaela Przybylova

Objectifs et contenus

L'objectif du cours est de rendre l'étudiant autonome face à l'enseignement numérique par :

- l'initiation aux bases techniques nécessaires à l'utilisation professionnelle du web (site web, traitement et intégration des multimédias),
- la présentation des outils numériques pour l'enseignement et la méthodologie pour découvrir et créer de nouvelles ressources.

Compétences visées :

- Savoir utiliser les médias numériques (audio, image, vidéo, SCORM)
- Savoir créer et/ou adapter les ressources pédagogiques
- Savoir utiliser un CMS
- Savoir gérer un site web
- Savoir analyser les outils numériques

Références bibliographiques

Des références seront fournies durant le cours.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

DEUX COURS AU CHOIX dans la liste suivante :

MNN2E411 Enseignements bilingues et didactique du plurilinguisme (18h00)

2 ECTS

Enseignant : Mariella Causa

Objectifs et contenus

Dans ce cours, il sera question d'aborder la didactique du plurilinguisme par le biais de l'enseignement bilingue. Dans un premier temps, après avoir défini ce qu'on entend par « enseignement bilingue » et avoir explicité les avantages de ce type d'enseignement en termes de bénéfices linguistiques, culturels et cognitifs, nous présenterons quelques modèles d'éducation bilingue les plus connus. Dans un second temps, nous nous arrêterons plus particulièrement sur les dispositifs qui existent en France (école bilingues, écoles européennes, lycées internationaux,...) ainsi que sur les objectifs visés et les pratiques pédagogiques « intégrées » qui caractérisent ces dispositifs.

Références bibliographiques

CAUSA M., 2019. Enseignement de et en langues : entre frontières et continuum, quelles articulations ?. *Bulletin VALS-ASLA*, n° 110, 2019, Université de Neuchâtel : centre de linguistique appliquée.

CAUSA M. & STRATILAKI-KLEIN S., 2019. *Distance(s) et didactique des langues. L'exemple de l'enseignement bilingue*, Bruxelles : EME éditions.

CAVALLI M., 2005. *Education bilingue et plurilinguisme* (chapitres 1, 2.1, 3, 4). Paris : Crédif-Didier, coll. LAL.

DABÈNE L., 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette, coll. F.

DUVERGER J., 2005. *L'enseignement en classe bilingue*. Paris : Hachette, coll. FLE.

GROSJEAN F., 2015, *Parler plusieurs langues. Le monde des bilingues*. Paris : Albin Michel.

HELOT C. & ERFURT J., 2016, *L'éducation bilingue en France*, Lambert-Lucas.

STEFFEN G., 2013, *Les disciplines dans l'enseignement bilingue*, Frankfurt : Peter Lang.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNN2E412 Français sur objectif spécifique (18h00)

2 ECTS

Enseignant : Sandrine Aguerre

Objectifs et contenus

Ce cours vise à permettre aux étudiants de comprendre les spécificités des situations et publics de FOS par rapport au FLE ou au FLS. Il vise la connaissance des différents domaines ayant des besoins en formation FOS (Français des affaires, Français du tourisme et de l'hôtellerie, Français juridique, Français médical, etc.) ainsi que la connaissance et l'analyse des ressources disponibles pour l'enseignement du FOS.

Références bibliographiques

CARRAS C., TOLAS J., KOHLER P., *et al.*, 2007. *Le français sur objectifs spécifiques en classe de langue*. Paris : CLE-International.

CERQUIGLINI B., BERCHOUD M-J. et ROLAND D., 2004. « Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers » dans *Le Français Dans Le Monde*, janv-fév. 2004.

MANGIANTE J-M. et PARPETTE C., 2004. *Le Français sur Objectif Spécifique*. Paris : Hachette, coll. F.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

MNN2E413 Français de scolarisation (18h00)

2 ECTS

Enseignant : Agnès Bracke

Objectifs et contenus :

L'objectif de ce cours est de comprendre les spécificités du français de scolarisation et de connaître les dispositifs actuels d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés en France ainsi que les acteurs concernés par cet accueil. Il sera présenté l'évolution de l'immigration en France et les enjeux de la politique scolaire d'intégration. A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables d'appréhender la diversité des publics concernés par le français de scolarisation, de mieux cerner leurs besoins langagiers et d'évaluer la pertinence des ressources existantes pour accompagner la scolarisation de ces élèves.

Références bibliographiques

Auger N., « Langue(s) de scolarisation, langue(s) seconde(s) et langue(s) étrangère(s) : quelles articulations ? », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 2014/2 (n° 174), p. 165-173.

Goï C. et Bruggeman D., « L'inclusion scolaire des EANA : questions d'éthique, de politique institutionnelle et de pratiques didactiques », *Conférence Séminaire National MEN, Portail Eduscol*, 2013.

Verdelhan-Bourgade M., *Le Français de scolarisation : Pour une didactique réaliste*, PUF Éducation et Formation, 2002.

Modalités d'évaluation : Contrôle terminal

MNN2E414 Pratiques artistiques et enseignement (18h00)

2 ECTS

Enseignant : Yamna Chadli

Objectifs et contenus

Les pratiques artistiques en classe de FLE ouvrent de nouveaux espaces de réflexion et d'enseignement de la langue. Les compétences orales, écrites, interculturelles et socioculturelles y sont travaillées par la langue mise en contexte. Ce cours propose d'explorer quelques-unes des voies didactiques du FLES enseigné par les pratiques artistiques (théâtre, cinéma et chanson, notamment) à travers des aller-retours, d'une part entre théorie et pratique et, d'autre part, entre analyse d'activités pédagogiques et exploitation didactique de supports émanant de formes artistiques variées.

Références bibliographiques

ABDELKADER Y., BAZILE S., 2013. « Langues, langages, interculturalité : circularité des représentations (pratiques théâtrales en classe de FLE) ». In Abdelkader Yamna, Bazile Sandrine, Fertat Omar (dir.). *Pour un Théâtre-Monde. Plurilinguisme, interculturalité et transmission*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, p. 223-260.

ALIX C., LAGORGETTE D., ROLLINAT-LEVASSEUR E.-M. (dir.), 2013. *Didactique du Français Langue Etrangère par la pratique théâtrale*, Chambéry : Université de Savoie.

DEMOUGIN F. et DUMONT P., 1999. *Cinéma et chanson : pour enseigner le français autrement, une didactique du français langue seconde*, Paris : Delagrave.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNN2E415 Enseignement précoce des langues

2 ECTS

Enseignant : Eric Bérard

Objectifs et contenus

Dans ce cours, il s'agira de caractériser/découvrir la didactique précoce des langues, en tant que discipline, au travers d'une réflexion guidée autour des trois axes suivants : les problématiques concernant l'enseignement précoce, les objectifs et les besoins de ce public, enfin, les manières dont l'enseignement/apprentissage précoce d'une langue s'organise dans des contextes d'éducation scolaire diversifiés. L'organisation évolutive du cours cherche à susciter un questionnement sur les pratiques d'enseignement spécifiques à ce public : quelles sont les représentations sur l'enseignement/apprentissage des langues chez des enfants ? Quelles sont les différences et points communs entre l'enseignement/apprentissage des langues chez des enfants et l'enseignement/apprentissage des langues chez des publics d'adultes ? Quel est le rôle des parents dans cet apprentissage ? Quelles devraient être les compétences à développer en formation initiale pour enseigner à ce public précis ?

Il s'agira également d'élaborer des modules (à partir de thématiques choisies) sur des objectifs en cohérence avec les niveaux du CECRL et de penser à la mise en pratique d'une pédagogie différenciée en classe.

Références bibliographiques

ABDELILAH-BAUER, B., 2006, *Le défi des enfants bilingues*, Paris : La découverte.

BILLIEZ, J., (dir.), 1998, *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. Hommage à Louise Dabène*, LIDILEM, Université Stendhal – Grenoble 3.

DABÈNE, L., 1994a, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris : Hachette, coll. F.

HELOT, C. & ERFURT, J., 2016, *L'éducation bilingue en France*, Lambert-Lucas.

MOORE, D., 2006, *Plurilinguisme et école*, Paris : Didier, coll. LAL.

TRONCY C., (dir.), 2014, *Didactique du plurilinguisme. Approches plurielles des langues et des cultures*. Presses Universitaires de Rennes.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNN2U5
UE 5 Orientation parcours M2

MNN2E51 Préparation au rapport de stage (6h00)

2 ECTS

Enseignant : Mariella Causa

Objectifs et contenus

En lien avec le cours de documentation (UE 6), ce cours se propose de fournir aux étudiants les moyens généraux (formels et thématiques) pour rédiger le rapport de stage et s'initier à l'écriture réflexive. Il sera également question d'accompagner les étudiants dans le choix de la littérature de référence en fonction de la problématique choisie ainsi que d'adapter, au terrain de stage, les notions et concepts sur lesquels l'étudiant fondera sa réflexion didactique et pédagogique.

Modalité d'évaluation : contrôle continu

Références bibliographiques

Une bibliographie sera donnée en cours.

MNN2E52 Stage et rapport de stage

8 ECTS

140h00

Modalités d'évaluation : mémoire avec soutenance collective

MDZ2M1 Documentation (6h00)

1 ECTS

Enseignant : Hélène Marie-Montagnac

Objectifs et contenus

Dans la continuité du S1, au *second semestre*, trois séances de 2h permettront aux étudiants de poursuivre les objectifs suivants :

- approfondir et affiner leurs usages des outils mis à la disposition de l'université : rappel rapide des catalogues collectifs de bibliothèques, approfondissement des bases de données de références bibliographiques, recherche de la littérature grise, accès au texte intégral d'articles de presse et scientifiques via les bouquets de revues, archives ouvertes et bibliothèques numériques.
- améliorer l'utilisation des outils de recherche propres à internet : annuaires, moteurs de recherche généralistes et spécialisés (scientifique, image).
- présentation des outils de veille informationnelle (scoop-it, pearltrees, diigo...) et des cartes heuristiques.

Références bibliographiques

Cf. Semestre 1

Modalités d'évaluation : elles seront communiquées en cours.

MNN2E61 Ouverture sur le monde professionnel (6h00)

1 ECTS

Enseignant : Mariella Causa

Objectifs en contenu ;

Ce cours se construit autour d'interventions de professionnels du domaine afin de montrer les différentes facettes du métier d'enseignant de/en langues et autour des langues.

Références bibliographiques

Une bibliographie sera donnée en cours par les intervenants.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (évaluation mutualisée avec les cours de préparation au rapport de stage).

MNN2X7B

UE 7 Langue

MNN2U7B ICT and language learning (12h)

2 ECTS

Enseignant : Marc Carmona

Objectifs et contenus

Il s'agit avant tout de pratiquer l'anglais, avec les TICE et l'apprentissage des langues comme prétexte et contexte. Les objectifs principaux sont :

- l'acquisition d'un vocabulaire adéquat et varié en anglais autour de situations d'enseignement du FLE et d'utilisation des TICE.
- l'amélioration des compétences de compréhension et d'expression orales en anglais
- l'exploration d'approches pédagogiques et de stratégies d'enseignement des langues mettant en œuvre les TICE

Dans le cadre de ces TD vous serez amenés à tester, mettre en œuvre et évaluer des sites, des outils TICE et des cours en ligne dédiés à l'apprentissage du français et destinés à un public Anglophone ou qui maîtrise l'anglais. Vous aurez également l'occasion de concevoir vos propres stratégies pédagogiques.

Références bibliographiques

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNN2C7B Choix d'une langue du CLBM

2 ECTS

Modalités d'évaluation : elles seront communiquées en cours.

MASTER 2

MASTER FLE 2^e année	
SEMESTRE 3	
MNF3U1 UE1 INGÉNIERIE DE FORMATION 15 ECTS	
Gestion et pilotage de projets pédagogiques	24h
Approches plurielles des langues et des cultures	24h
Politiques linguistiques et éducatives	24h
Paramètres didactiques dans la conception de formation	24h
Conception de curriculum et syllabus	24h
MNF3U2 UE 2 PROFESSIONNALISATION 1 3 ECTS 1 cours au choix	
Outils et technologies numériques	24h
Dispositifs de formation ouverte et à distance	24h
MNF3U3 UE 3 PROFESSIONNALISATION 2 3 ECTS 1 cours au choix	
Langue de spécialité et didactisation des textes	24h
Corpus : constitution et applications	24h
MNF3U4 UE 4 PROFESSIONNALISATION 3 3 ECTS 1 cours au choix	
Diffusion du français et création de projets culturels	24h
Pratiques pédagogiques à distance	24h
MNF3U5 UE 5 Langue 2 ECTS	
Anglais	12h
Choix d'une langue du CLBM	
MNF3C51 UE 6 Compétences professionnelles 4 ECTS	
Méthodologie du mémoire	12H
Préparation au stage et compétences professionnelles	6H
SEMESTRE 4	
MNF4U1 30 ECTS	
MNF4U1 Stage et mémoire	

SEMESTRE 3

MNF3U1
UE 1 Ingénierie de formation

MNF3E11 Gestion et pilotage de projets pédagogiques

3 ECTS

Enseignant : Elise Chomienne

Objectifs et contenus

Ce cours se consacre à la démarche, les méthodes et outils de pilotage de projets orientés vers la pédagogie et l'enseignement. De sa préparation, son diagnostic à son bilan et son suivi, ce cours détaillera les différentes étapes et actions nécessaires à l'élaboration de ce type de projet. Une attention particulière sera portée aux acteurs et/ou instances impliquées.

Références bibliographiques

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNP3E32 Approches plurielles des langues et des cultures

3 ECTS

Enseignant : Mariella Causa (18h) et Stéphanie Galligani (6h)

La publication du CECRL en 2001 ainsi que l'internationalisation et la mobilité citoyennes ont favorisé, en France et ailleurs, la prise en compte de la pluralité linguistique et culturelle dans des contextes de plus en plus diversifiés et complexes. En didactique des langues, l'ouverture à la pluralité a amené au développement de ce qu'on appelle, depuis une quinzaine d'années les « approches plurielles » qui ont depuis permis un changement de regard sur la classe, les langues et leurs apprentissages. Dans ce cours, après une brève introduction situant ces approches dans la continuité d'un processus de longue haleine promu par le COE dans les années 1970 et ayant comme objectif prioritaire une éducation plurilingue et interculturelle des citoyens européens, nous aborderons dans les détails quelques approches plurielles dans la perspective plus large de la mise en place d'une "didactique du plurilinguisme". Il sera principalement question des programmes d'intercompréhension des langues romanes, de l'éveil aux langues, de la didactique intégrée des langues, des approches interculturelles et, enfin, des enseignements bilingues dans lesquels deux langues sont utilisées comme *medium* d'apprentissage de disciplines (dites) non linguistiques (DdNL).

Références bibliographiques

CASTELLOTTI V., 2017, *Pour une didactique de l'appropriation*, Paris : Didier, coll. Langues et didactique.

CAUSA M. & STRATILAKI-KLEIN S., 2019, *Distance(s) et didactique des langues. L'exemple de l'enseignement bilingue*, Bruxelles : EME éditions.

CAVALLI M., 2005. *Education bilingue et plurilinguisme*, (chapitres 1, 2.1, 3, 4). Paris : Crédif-Didier, coll. LAL.

DUVERGER J., (coord.), 2011. *Enseignement bilingue : le professeur de « Discipline Non Linguistique »*. Statut, fonctions, pratiques pédagogiques, brochure réalisée par les membres de l'ADEB avec le soutien de l'Institut français (MAEE) et la DGLFLF (Délégation générale de la langue française et des langues de France), Paris : ADEB.

HELOT, C. & ERFURT, J., 2016, *L'éducation bilingue en France*, Lambert-Lucas.

SIMONIN J. et WHARTON S., 2013. *Sociolinguistique du contact*. Lyon : ENS éditions.

STEFFEN G., 2013, *Les disciplines dans l'enseignement bilingue*, Frankfurt : Peter Lang.

TRONCY C., (dir.), 2014. *Didactique du plurilinguisme. Approches plurielles des langues et des cultures*. Presses Universitaires de Rennes.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNP3M21 Politiques linguistiques et éducatives

3 ECTS

Enseignant : Giovanni Agresti

Objectifs et contenus

Le cours se focalisera essentiellement sur les politiques linguistiques et éducatives (PLE) dans l'espace francophone et au-delà. En partant des nécessaires rappels théoriques, conceptuels et terminologiques, des exposés précis et en lien avec la formation des étudiants seront proposés. Ainsi, les PLE de la France, du Conseil de l'Europe et de la Francophonie, pris en synchronie aussi bien qu'en diachronie, ainsi que la prise en compte de modèles d'aménagement linguistique « de par en haut », « de par en bas » et « à mi-palier », serviront de point de départ pour l'élaboration de PLE de la part des étudiants. Ces derniers seront en effet formés à monter de véritables projets de PLE, autour de terrains de leur choix – relevant, de préférence, des pays dans lesquels les étudiants vont effectuer leur stage. Ces projets seront pensés comme complets : de l'indication des objectifs à atteindre à la description du terrain ; de l'état de l'art aux références ; des résultats attendus au budget prévisionnel nécessaire pour la mise en place du projet. Un volet du cours sera par ailleurs consacré aux « représentations sociales des langues » et à la manière de les étudier et, éventuellement, de les mettre à contribution en contexte didactique.

Références bibliographiques

CONSEIL DE L'EUROPE : *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* (1992)

CONSEIL DE L'EUROPE : *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales* (1995)

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre commun européen de référence pour les langues* (2001)

AGBEFLE, K.G. et YENNAH, R. (Coord.). 2018. *Écoles, langues et cultures d'enseignement en contexte plurilingue africain*. Paris : Observatoire européen du Plurilinguisme («Plurilinguisme », 2018/1)

AGRESTI, G. et TURI, J.-G. (Sous la direction de). 2018. *Du principe au terrain. Norme juridique, linguistique et praxis politique*. Actes du Premier Congrès mondial des droits linguistiques, Vol. II^{ème}. Rome: Aracne («Lingue d'Europa e del Mediterraneo / Diritti linguistici», 14).

AGRESTI, G. et TURI, J.-G. (Sous la direction de). 2016 : *Représentations sociales des langues et politiques linguistiques. Déterminismes, implications, regards croisés*. Actes du Premier Congrès mondial des droits linguistiques, Vol. I^{er}. Rome: Aracne («Lingue d'Europa e del Mediterraneo / Diritti linguistici», 12).

CALVET, L.-J. 1996. *Les politiques linguistiques*. Paris : PUF.

LECONTE, A. et TRONCY, C.. Sous presse. Dossier thématique « Politique(s) linguistique(s) et formations universitaires dans le monde francophone », *Synergies France*, 14.

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, La langue française dans le monde.

Rapports 2018 et 2019, librement téléchargeables à partir de ce lien :

<https://www.francophonie.org/la-langue-francaise-dans-le-monde-305>

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNP3E31 Paramètres didactiques dans la conception de formation

3 ECTS

Enseignants : Mariella Causa, Sandrine Nebout, Séverine Rijan, Florence Bray

Objectifs et contenus

L'objectif de ce cours est de rendre capables les futurs enseignants/formateurs à mener une réflexion sur les paramètres (biologiques, linguistiques, culturels, sociologiques, géographiques, pédagogiques, etc.) qui entrent en jeu dans toute formation de/en langues et qui permettent de contextualiser l'agir professionnel. Il se constitue de deux volets. Dans le premier volet, seront abordés les paramètres généraux des espaces d'enseignement/apprentissage/formation dans une approche ethnographique afin de montrer de quelle manière ces paramètres sont à la base de la diversification des contextes/situations et des objectifs d'enseignement/apprentissage visés. Dans le second volet, l'accent sera mis sur différentes situations d'enseignement/apprentissage/formation qui sous-tendent des approches didactiques et formatives différentes. L'on montrera que la modification des paramètres constitutifs dans la transmission d'une langue/culture représentent autant de variantes à prendre en compte par le professionnel dans une démarche essentiellement compréhensive de ces espaces multiples.

Références bibliographiques

BACHMANN C., LINDENFELD J. & SIMONIN J., 1991. *Langage et communications sociales*. Paris : Hatier-Didier.

CAMBRA GINÉ M., 2003. *Une approche ethnographique de la classe de langue*. Paris : Didier, coll. LAL.

CASTELLOTTI V., 2017, *Pour une didactique de l'appropriation*, Paris : Didier, coll. Langues et didactique.

CAUSA M., (dir.), 2013. *Formation initiale et profils d'enseignants de langue*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

CAUSA M., GALLIGANI S. & VLAD M. (dir.) *Formation et pratiques enseignantes en contextes pluriels*. Paris : Riveneuve éditions, coll. Actes académiques, série Langues et perspectives didactiques.

KLEIN C. (dir.) 2012. *Le français comme langue de scolarisation : accompagner, enseigner, évaluer, se former*. Paris : Scérén-CNDP, coll. « Cap sur le français langue de scolarisation ».

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

MNP3E23 Conception de curriculum et de syllabus de cours

Enseignant : Agnès Bracke

Objectifs et contenus

Ce cours s'inscrit dans une approche curriculaire et a donc pour objectifs la réflexion sur une programmation pédagogique intégrant la perspective actionnelle ainsi que sur l'élaboration de son "plan d'apprentissage" au niveau d'une classe et/ou d'une formation au sein d'une structure d'enseignement.

Références bibliographiques

MARTINEZ, P., MILED, M. et TIRVASSEN, R., (dir.) 2011. « Curriculum, programmes et itinéraires en langues et cultures ». *Le Français dans le Monde, Recherches et applications*, n° 49, Paris : Hachette.

ROEGIERS X., 2007. *Analyser une action d'éducation ou de formation : Analyser les programmes, les plans et les projets d'éducation ou de formation pour mieux les élaborer, les réaliser et les évaluer*. Bruxelles : De Boeck.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

MNL3M11 Outils et technologies numériques (24h00)**Enseignant** : Michaela Przybylova**Objectifs et contenus**

Le cours a une double orientation : la didactisation des activités pédagogiques ludiques et interactives par le biais de l'outil numérique, d'une part, et, d'autre part, une réflexion sur leur utilité/efficacité dans l'enseignement/apprentissage des langues. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de/d' :

- proposer une séance didactisée intégrant une activité ludique,
- expliciter sa plus-value ainsi que les points de vigilance,
- d'apporter des éléments de réflexion sur l'apprentissage des langues en autonomie.

Références bibliographiques

HAMON L. , 2007, Inventaire d'aides dans les environnements multimédias d'apprentissage et propositions d'aides multimodales, *Alsic* [En ligne], Vol. 10, n° 1 URL

: <http://journals.openedition.org/alsic/597>.

FOUCHER A-L. et POTHIER M., 2007, Aides stratégiques dans un environnement d'apprentissage en FLE, *Alsic* [En ligne], Vol. 10, n° 1 URL

: <http://journals.openedition.org/alsic/625>.

DEMAIZIÈRE F., 2007, Didactique des langues et TIC : les aides à l'apprentissage, *Alsic* [En ligne], Vol. 10, n° 1: <http://journals.openedition.org/alsic/220>.

POTHIER M., 2003, *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues* Ophrys, pp.141, 2003.

ALVAREZ J., 2007, Du jeu vidéo au serious game : Approches culturelle, pragmatique et formelle. *Multimédia* [cs.MM]. Université Toulouse.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNL3M31 Dispositifs de formation ouverte et à distance (24h00)

3 ECTS

Enseignant : Florie Brangé

Objectifs et contenus

Dans ce cours, nous allons aborder les spécificités de la FOAD. Quelles sont les différences entre la préparation d'un dispositif de formation qui se déroulera en face à face et celle d'un dispositif qui proposera – tout ou partie – un apprentissage en ligne ? Le cours s'appuiera sur de nombreux exemples, mais le fil rouge de ce cours prendra la forme d'une étude de cas. Nous analyserons le contexte, avec les opportunités et les contraintes qu'il implique, pour proposer la mise en place d'un dispositif de FOAD adapté. C'est ensuite de manière individuelle que cela va se jouer. Tout en gardant les orientations identifiées par chaque groupe, chaque membre du groupe va scénariser, puis médiatiser une partie de cours en ligne sur Moodle (que l'on apprendra à installer en ligne et à paramétrer).

Références bibliographiques

Guide des bonnes pratiques (Université Laval, 2016)

https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/bonnes_pratiques_enseignement_enligne.pdf

Guide de la formation universitaire à distance (FIED, 2013)

http://documents.cdrflorac.fr/Cochard_FormationUniversitaireDistance.pdf

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Langue de spécialité et didactisation des textes (24h00)

3 ECTS

Enseignant : Sandrine Aguerre

Objectifs et contenus

Ce cours aborde les langues de spécialités par le prisme des *genres de textes*, tels que définis dans l'interactionnisme socio-discursif (Bronckart, 1997). Après avoir défini cette notion et développé des outils d'analyse des textes de spécialité, la démarche de FOS exposée par Mangiante et Parpette (2004) sera envisagée afin de tenir compte des genres de texte dans ses étapes de mise en œuvre : analyse des besoins, collecte et analyse de données et élaboration de contenus de formation. Les compétences développées dans ce cours visent dont la conception d'un programme de cours de Français Langue de Spécialité ou de FOS et la didactisation de documents dans la réalisation d'un tel programme.

Références bibliographiques

BRONCKART, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Paris : Delachaux et Niestlé.

LATOURE M., 2016. *Répertoire Méthodes de français sur objectifs spécifiques*. CIEP - Centre de ressources et d'ingénierie documentaires.

MANGIANTE J.-M. et PARPETTE C., 2004. *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Hachette FLE/Varves, 160 p., bibliogr. (Collection F)

MANGIANTE, J.-M. et DESROCHES F., janvier 2014. *Le FOS, un exemple de recherche-action en didactique du FLE*, *Le Français dans le monde*, n° 391, p. 52-53

MOURLHON-DALLIES F., 2008. *Enseigner une langue à des fins professionnelles*. Paris : Didier.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

MNT1M521 Corpus : constitution et applications (24h00)

3 ECTS

Enseignants : Catherine Mathon et Gilles Boyé

Objectifs et contenus

L'objectif du cours est de fournir aux étudiants les outils théoriques et méthodologiques leur permettant de constituer un corpus de textes en rapport avec une problématique linguistique ou didactique, ainsi que les moyens techniques d'appliquer les outils de traitement de corpus, afin de permettre l'analyse du phénomène choisi, et de réfléchir à son exploitation en classe de FLE.

A partir de la rentrée 2020, bénéficiant d'une aide spécifique issue du projet « Bienvenue en France » pour l'internationalisation des formations, le cours souhaite offrir aux étudiants un environnement plurilingue d'apprentissage. Concrètement, le cours sera donné en anglais mais les langues de communication dans la classe seront aussi bien l'anglais que le français (au choix des étudiants). Des ressources pédagogiques « équivalentes » seront proposées dans les deux langues également. Enfin, pour faciliter l'accès à l'anglais, une enseignante d'anglais participera au cours en mode « shadowing ». Le cours s'organise autour du projet personnel de constitution d'un corpus de chaque étudiant, avec des phases intermédiaires d'évaluation formative. Les projets qui feront l'objet de l'évaluation finale peuvent être écrits aussi bien en anglais qu'en français. Ce n'est pas la qualité de la langue qui sera évaluée ici (dans la mesure où le discours est compréhensible) mais le contenu des projets.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

Références bibliographiques

Une bibliographie composée de références en français et en anglais, qui couvrent les aspects principaux de la linguistique de corpus et son application dans la didactique des langues, sera distribuée en cours. Certaines de ces références feront l'objet d'une lecture et d'un décryptage collectif.

MNP3E22 Diffusion du français et création de projets culturels (24h00)

3 ECTS

Enseignant : Bruno Mègre

Objectifs et contenus

Objectifs et contenus

L'objectif de ce cours est, dans le but de doter les futurs acteurs de la promotion de la langue française d'une méthodologie et d'outils de travail, de définir, dans un premier temps, la place et les enjeux de la promotion de la langue française dans le cadre de la coopération éducative et linguistique française à l'étranger. Il sera question d'identifier le rôle et les missions des institutions locales et de l'articulation réalisée avec les établissements culturels (instituts français et alliances françaises) placées sous la responsabilité des postes diplomatiques français. Un regard particulier sera porté sur les actions de coopération conduites par les services culturels français et par les autorités éducatives locales. Par ailleurs, nous aborderons les projets phares récurrents qui portent la langue française dans le monde et analyserons le détail des outils utilisés (actions de formation, certifications, appels d'offres, commandes institutionnelles, partenariats...) pour les faire aboutir, souvent, dans des contextes politiques et financiers complexes. Nous identifierons, enfin, les autres acteurs de la diffusion du français, notamment les opérateurs publics français (Fondation Alliance française, Institut français, France Education international, les organisations internationales (OIF, AUF, AFD...) qui ont un rôle majeur dans le renforcement des compétences en langue française, surtout dans les pays du Sud.

Références bibliographiques

BLANCHET P., 2011, « *Politique linguistique et diffusion du français dans le monde* ». In Bulot T. et Blanchet P., 2011. *Dynamiques de la langue française au 21e siècle : une introduction à la sociolinguistique*. www.sociolinguistique.fr

BARBIER J-M., 1991. *Élaboration de projets d'action et de planification*. Paris : PUF, coll. Pédagogies d'aujourd'hui.

CALVET L-J., 2002. *Le marché aux langues : essai de politologie linguistique sur la mondialisation*. Paris : Plon.

MEGRE B., RIBA P., 2015. *Démarche qualité et évaluations en langues*. Paris : Hachette.

PILHION R., POLETTI M-L., 2017. *Et le monde parlera français*. Paris : Iggybbok.com

Modalités d'évaluation : contrôle continu (projet à conduire)

MNL3M32 Pratiques pédagogiques à distance (24h00)

3 ECTS

Enseignant : Michaela Przybylova

Objectifs et contenus

Ce cours, assuré entièrement à distance, s'intéresse aux pratiques pédagogiques de l'enseignement / l'apprentissage à distance. Il a pour objectif la compréhension des spécificités des dispositifs d'enseignement à distance et des éléments qui les constituent ainsi que de l'adaptation des pratiques pédagogiques à ce contexte. Les principaux thèmes abordés sont la comparaison de l'enseignement en présentiel et à distance, les styles d'apprentissage et les stratégies d'enseignement, la conception des dispositifs FOAD, le tutorat, la communication et la collaboration de la communauté virtuelle, l'évaluation. Ces contenus sont étroitement liés à ceux du cours « Dispositifs de formation ouverte et à distance ».

Références bibliographiques

NISSEN, E. (2014). "Les spécificités des formations hybrides en langues", Dans *Alsic* [En ligne], Vol. 17 | 2014, URL : <http://alsic.revues.org/2773>.

BASQUE J., CONTAMINES J., MAINA M. (2010). "Approches de design des environnements d'apprentissage", Dans *Apprendre avec les technologies* (p. 109-119), Paris : PUF.

CIEKANSKI, M. (2014). "Accompagner l'apprentissage des langues à l'heure du numérique – Évolution des problématiques et diversité des pratiques", Dans *Alsic* [En ligne], Vol. 17 | 2014, URL : <http://alsic.revues.org/2762>.

MANGENOT, F. (2011). "Spécificités du tutorat en langues". Dans *Le tutorat en formation à distance* (p. 213-226). Bruxelles, De Boeck Université.

COCHARD, G.-M., et al. (2014). *Guide de la formation universitaire à distance*, Paris : Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance (FIED).

KARSENTI, T., GARRY, R., BENZIANE, A., NGOY-FIAMA B., BAUDOT, F. (2012). *La formation de formateurs et d'enseignants à l'ère du numérique : stratégies politiques et accompagnement pédagogique, du présentiel à l'enseignement à distance*, Montréal : Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (RIFEFF) / Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNF3U5
UE 5 Choix d'une langue

MNL3Y5 Anglais (12h00)

1 ECTS

Enseignant : Jean-Rémi Lapaire

Objectifs et contenus

Cf. descriptif M1 (S1)

Modalités d'évaluation : contrôle continu

MNN3C51 Choix d'une langue du CLBM

2ECTS

Modalités d'évaluation : elles seront communiquées en cours.

MNF3M61 Méthodologie du mémoire (12h00)

2 ECTS

Enseignant : Mariella Causa

Objectifs et contenus

Ce cours se propose de poursuivre la réflexion entamée dans le cours de première année de Master, d'une part, et de donner les outils pour l'élaboration du mémoire de fin d'études, d'autre part. Dans un premier temps, on se concentrera sur l'objet « mémoire » tant du côté de la forme (différence avec un rapport de stage, particularités du mémoire orienté « professionnel » et du mémoire orienté « recherche », rédaction d'un plan, objectifs et attentes, bibliographie, index et annexes) que du côté des contenus (choix et tri des notions/concepts opératoires, argumentation desdits choix, hypothèses de départ, articulation théorie/pratique, mise en place d'un protocole d'enquête, analyse de données empiriques, élaboration de programmes de formation, etc.) et de la collecte de données empiriques. Dans un second temps, il s'agira d'amener les étudiants à élaborer leur problématique de mémoire en fonction du contexte de stage et à l'articuler avec la demande/les besoins de l'établissement d'accueil (programme de formation, actions de coordination pédagogique diverses, mise en place d'outils numériques pour la formation, etc.).

Références bibliographiques

BLANCHET P. et CHARDENET P., 2011. *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris : Editions des archives contemporaines.

BLANCHET, A., GHIGLIONE, R., MASSONNAT, J., et TROGNON A., 1998-2005. *Les techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner*, Paris : Dunod.

CISLARU G., CLAUDEL C., VLAD M., 2009, *L'écrit universitaire en pratique*, De Boeck

GALISSON R. et PUREN C., 1999. *La formation en question*. Paris : CLE-International.

DE SINGLY, F., 1992. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris : Nathan.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal (évaluation mutualisée avec les cours de Préparation au stage et compétences professionnelles)

MNF3E62 Préparation au stage et compétences professionnelles (6h00)

Enseignant : Mariella Causa (6h)

2 ECTS

Objectifs et contenus

Dans la continuité du travail mis en place en première année, ce cours poursuivra et développera la réflexion sur le(s) métier(s) des langues afin de permettre aux étudiants de trouver un stage conforme à leurs besoins et attentes. Il sera par conséquent question d'accompagner les étudiants dans le choix réfléchi du lieu de stage et de l'explicitation de leurs savoirs et savoir-faire acquis et à acquérir en fonction des spécificités de la structure choisie.

Références bibliographiques : une bibliographie sera distribuée en cours.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal (évaluation mutualisée avec les cours de Méthodologie du mémoire)

SEMESTRE 4

MNF4U1

UE 1

MNF4U1 Stage et mémoire

Modalités d'évaluation : soutenance individuelle

RAPPORT DE STAGE M1

La soutenance de votre rapport de stage est collective.

Les dates des soutenances (deux sessions : juin/juillet et septembre) seront communiquées par la responsable du Master selon le calendrier établi avec l'administration (Mme Frouin et Mme Di Scala).

Le rapport de stage valide la première année de Master.

Votre rapport doit comporter entre **30 et 35 pages** rédigées sur feuille recto uniquement.

Vous devez imprimer 3 exemplaires : 1 pour l'enseignant-tuteur, 1 pour le second lecteur-membre du jury, 1 pour vous.

Vous devrez joindre **impérativement** à votre rapport de stage :

- ✓ la **photocopie de votre convention de stage**
- ✓ l'**attestation de stage** dûment remplie par le responsable de l'organisme d'accueil
- ✓ l'attestation de **non-plagiat**.

Sans ces documents très importants, votre rapport de stage ne pourra faire l'objet d'une évaluation.

1. Normes de présentation

Voici quelques normes de présentation sur l'architecture de votre rapport de stage à appliquer **impérativement** à votre travail.

- Une page de couverture comportant un certain nombre d'éléments (votre nom, votre n° d'étudiant, l'année universitaire, le nom de l'enseignant-tuteur). Vous pouvez agrémenter cette page de couverture de photos ou d'illustrations à votre convenance.
- Votre rapport de stage doit être **relié** (tout rapport de stage non relié sera réexpédié à l'étudiant), dactylographié et paginé.
- Un sommaire **paginé** présentera l'ensemble des parties constitutives de votre rapport (introduction, chapitres, sections, bibliographie et annexes).

Le corps de votre rapport de stage devra répondre aux normes de rédaction suivantes :

- interligne de 1,5
- caractère (par exemple, Times New Roman, Arial ou Garamond) en 12 points
- marge gauche de 3,5 cm (pour la reliure) et marge droite de 2,5 cm
- marges haute et basse de 2,5 cm chacune

- 2 500 caractères (espace compris) par page environ
- texte justifié à gauche et à droite (afin d'éviter l'effet « escalier »)
- pagination : les numéros de page doivent figurer en pied de page à droite

2. Modalités d'évaluation

Votre rapport de stage est évalué par deux enseignants (votre référent universitaire et un second lecteur) lors d'une soutenance collective.

À l'issue de la soutenance, les membres du jury vous demandent de sortir de la salle pour **délibérer**. Chacun des deux membres vous a attribué une note personnelle suite à la lecture de votre travail écrit. Après la soutenance, les membres du jury discutent de la note finale en prenant en compte votre prestation orale : présentation du stage et de la problématique abordée, aisance à répondre aux questions, pertinence des échanges avec vos pairs, réflexion sur les pratiques observées pendant le stage, articulation avec la formation, etc.

La discussion débouche sur une unique note qui vous sera communiquée immédiatement à l'issue de la délibération.

Le jury établit un procès-verbal de soutenance.

MEMOIRE M2

Le mémoire est un travail individuel qui clôt et valide la deuxième année de Master. Le mémoire permet l'obtention du diplôme.

1. CONSIGNES FORMELLES¹

Le mémoire de Master 2 doit comporter entre **80 et 100 pages** rédigées sur feuille recto uniquement, annexes exclues.

Vous devrez joindre **impérativement** à votre mémoire :

- ✓ la **photocopie de votre convention de stage**
- ✓ l'**attestation de stage** dûment remplie par le responsable de l'organisme d'accueil
- ✓ l'attestation de **non-plagiat**.

FORMAT ET COUVERTURE

Le mémoire sanctionnant la deuxième année de master sera obligatoirement remis sous format papier aux membres du jury en 3 exemplaires (1 pour l'enseignant-tuteur, 1 pour le second lecteur-membre du jury, 1 pour la bibliothèque si vous avez obtenu une note égale ou supérieure à 14/20).

Format: 21 X 29 cm (A4). N'utilisez que le recto.

L'ensemble doit être broché ou relié avec une couverture en carton léger. La couverture porte l'indication institutionnelle (*Université Bordeaux Montaigne, UFR Langues et Civilisations, Département des Sciences du langage, Mention FLE*), le titre du mémoire, PRÉNOM et NOM, l'indication du Directeur de recherche, et enfin en bas l'année universitaire.

MARGES – PAGINATION

Le corps de votre mémoire devra répondre aux normes de rédaction suivantes :

- interligne de 1,5
- caractère (par exemple, Times New Roman, Arial ou Garamond) en 12 points

¹ Cf. cours méthodologie du mémoire.

- marge gauche de 3,5 cm (pour la reliure) et marge droite de 2,5 cm
- marges haute et basse de 2,5 cm chacune
- 2 500 caractères (espace compris) par page environ
- texte justifié à gauche et à droite (afin d'éviter l'effet « escalier »)
- pagination : les numéros de page doivent figurer en pied de page à droite

POLICE – CORPS – INTERLIGNES – ALINÉAS

Pour le corps du texte et les notes, utilisez une seule police (on peut utiliser une police différente pour la couverture). Évitez l'utilisation de polices fantaisistes. Adoptez une police « neutre », par exemple Times NewRoman.

Corps 12 pour le corps du texte et les citations en retrait. Corps 10 pour les notes.

Adoptez l'interligne de 1,5 pour le texte, l'interligne simple (1) pour les notes et les citations longues (plus de 3 lignes) qu'il sera bon de marquer également par l'instauration et le respect d'une marge plus large (2 cm de plus).

Tout alinéa doit commencer en retrait d'environ 1,5 cm par rapport à la marge.

CORRECTIONS

Relisez très attentivement votre saisie ou votre tirage, et purgez-les avec soin des fautes avant la reproduction. Même les exemplaires achevés peuvent supporter d'ultimes corrections faites proprement à l'encre ; et même après la remise des exemplaires aux membres du jury, vous pouvez leur faire parvenir un *erratum*.

Ces recommandations résument une pratique communément admise. Il se peut toutefois que sur certains points secondaires, tel enseignant ait des vues légèrement différentes ou des exigences plus précises qu'il indiquera lui-même à ses étudiants.

2. SOUTENANCE ORALE DU MEMOIRE

La soutenance du mémoire est individuelle.

Les dates des soutenances (juin/juillet et septembre) seront communiquées par la responsable du Master selon le calendrier établi avec l'administration (Mme Frouin et Mme Di Scala).

Vous devez déposer 3 exemplaires : 1 pour le directeur du mémoire, 1 pour le second lecteur, 1 pour la bibliothèque (si vous avez obtenu une note égale ou supérieure à 14/20).

La soutenance du mémoire est **publique**, c'est-à-dire ouverte à tous.

La soutenance a **3 objectifs** principaux. Elle permet aux membres du jury de s'assurer que :

- vous êtes bien l'auteur(e) de votre mémoire,
- vous êtes capables de présenter clairement à l'oral les différentes étapes de votre parcours de formation (les années de formation universitaires et vos expériences professionnelles, avant tout l'expérience de stages), votre travail, votre méthodologie, les difficultés auxquelles vous avez été confronté(e) (ainsi que la manière dont vous les avez résolues) et de montrer que vous avez réussi à prendre du recul par rapport à votre problématique,
- vous êtes capable d'articuler théorie/pratique et de mener une réflexion didactique sur les expériences de stage et formation. La soutenance vous permet aussi de resituer votre travail / intervention pédagogique dans un cadre plus général et d'ouvrir le débat ou la réflexion sur d'autres perspectives.

Une grille sur les critères d'évaluation ainsi qu'un échancier pour la rédaction/suivi de votre mémoire seront déposés dans l'espace dédié au cours de «Méthodologie du mémoire».

a. Le jury de soutenance

Le jury est composé d'au moins **deux membres** : votre directeur de mémoire et un ou plusieurs seconds lecteurs que ce dernier aura convoqué(s). Le jury évalue votre travail de mémoire écrit, votre prestation orale lors de la soutenance ainsi que vos connaissances acquises au cours de votre formation.

b. La durée

La soutenance d'un mémoire de master 2^e année est une séance solennelle qu'il ne faut pas prendre à la légère.

Elle dure environ **une heure : 15/20 minutes** pour votre présentation + **30 minutes** pour écouter les critiques (négatives et positives) des membres du jury sur votre travail

et répondre à leurs questions sur votre mémoire mais également sur votre stage et sur votre formation plus en général.

3. La délibération

À l'issue de la soutenance, les membres du jury vous demandent de sortir de la salle, vous et vos invités, pour **délibérer**. Chacun des deux membres vous a attribué une note personnelle suite à la lecture de votre travail écrit. Après la soutenance, les membres du jury discutent de la note finale en prenant en compte votre prestation orale :

- présentation de votre travail,
- aisance à répondre aux questions,
- prise de recul par rapport à votre travail depuis le dépôt de votre mémoire,
- capacité à analyser votre expérience professionnelle ;
- capacité à justifier et expliciter le lien entre votre stage et votre intervention pédagogique ;
- motivation à défendre une idée, etc.

La discussion débouche sur **une unique note qui vous sera communiquée immédiatement à l'issue de la délibération.**

Le jury établit un procès-verbal de soutenance.

NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LE PLAGIAT

Le plagiat, ou contrefaçon, est totalement interdit.

« Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit (article L335-2 al.1 du Code de la Propriété intellectuelle). »

(Art. 9 de la Charte des Examens de l'université votée par le CA du 14/01/2011).

Par conséquent, toute copie à partir d'ouvrages, d'articles, sites internet et autres, non référencée et non entourée de guillemets figurant dans un travail universitaire, de quelque type que ce soit, remis par un étudiant sera considérée comme un plagiat et relèvera de la commission de discipline de l'université.

Les sanctions prononcées peuvent aller jusqu'à une interdiction permanente de s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur français